

3 avril 2019 à 20 h 30

Ubérisation de la société : construire les alternatives et dépasser un modèle prédateur



Attac 92 Clamart poursuit son cycle de réflexions et d'actions et vous convie à l'expérience d'un

débat interactif

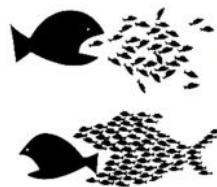
en compagnie de :

- **Sandrino GRACEFFA**, directeur de SMart, une des plus grandes coopératives de travailleurs en Europe
- **Jérôme PIMOT**, ex-livreur à vélo, administrateur de U'live (Union des livreurs à vélo engagés), autoentrepreneur et vice-président de CoopCycle

OÙ ?

Maison des associations

salle A. Camus, 13 rue
de Bièvres à Clamart



Gare SNCF Clamart, bus
189, 190 (Plessis-Piquet)

3 avril 2019 à 20 h 30

Cette soirée vise à **témoigner des alternatives concrètes** qui permettent de dépasser et de se passer du modèle « uber » dont l'objectif est d'asseoir un monopole GAFAM sur nos vies. Elle fait suite à la soirée d'apport d'éléments de connaissance au cours de laquelle le phénomène « **ubérisation** » a été décrypté et conceptualisé comme un **modèle économique prédateur et un nouveau stade de la marchandisation capitaliste**.

À l'issue d'un brainstorming collectif, les auditeurs et auditrices du 15 octobre 2018 ont proposé les solutions suivantes :

- **Au niveau de l'État et des politiques publiques** : une politique d'**urbanisation** qui offre également des moyens de **transports en commun et publics**, peu chers et avec un bon maillage du territoire, des horaires élargis ; une **fiscalité** qui taxe les entreprises dans les pays où elles réalisent leur chiffre

d'affaires en empêchant la déclaration des revenus dans des paradis fiscaux et en empêchant la fonte artificielle de leurs bénéfices par des facturations internes de licence, d'usage de marques, de services rendus ; une **politique sociale** qui garantisse aux autoentrepreneurs un statut conforme aux contraintes qui leur sont imposées avec la protection sociale qui y est attachée ; une politique économique interventionniste.

- **Au niveau du citoyen et de son action civique** : une **éducation populaire** qui informe et explique les ressorts du modèle de fonctionnement de ces entreprises ubérisées et permette au citoyen de réellement choisir ; l'usage d'**autres modes de consommation** liés à l'auto-partage, au bouche à oreille et à l'utilisation raisonnée de plateformes non marchandes des taxis ; la **résistance** en mettant en œuvre des **alternatives**.